

Elections 2027 : France, Europe, Monde

Le fédéralisme pour Construire la paix et Rénover la démocratie

**Propositions fédéralistes
pour les enjeux nationaux, européens et
mondiaux du 21ème siècle**



**UNION OF
EUROPEAN
FEDERALISTS
FRANCE**

<http://www.uef.fr/1258>



La section française de l'Union des fédéralistes européens

L'Europe fédérale n'est pas une utopie, c'est une nécessité

Beaucoup de gens sont déçus de l'Europe actuelle : nous aussi ! **L'Europe des petits accords à huis-clos nous empêche de prendre des décisions démocratiques à la hauteur des enjeux. Face à la guerre, aux impérialismes, au dérèglement climatique, une réforme radicale de l'Union est nécessaire.**

L'Union des Fédéralistes européens est une **association transpartisane**, fondée en 1946 par des mouvements de Résistance. Notre but est de créer une Europe et une France fédérales pour renforcer la démocratie, du niveau local à l'échelle mondiale.

Aujourd'hui, l'UEF rassemble 25 000 citoyennes et citoyens à travers plus de 30 pays européens. L'UEF France, sa section française, est une association indépendante, dirigée par des responsables issus de ses militants. Elle ne sollicite pas de subventions publiques pour son fonctionnement.

Nos combats

Vouloir une Europe fédérale, c'est demander que l'UE dispose de vrais moyens pour agir dans le sens de l'intérêt général. C'est la doter d'institutions politiques démocratiques :

- **abolir le principe de l'unanimité** entre les 27 États membres pour la prise de décision européennes
- donner au Parlement européen le **droit de proposer ses propres lois**
- faire de la Commission européenne un **vrai gouvernement**, plus efficace et sous le contrôle démocratique du Parlement européen
- développer une **diplomatie européenne** unie et une armée européenne chargée de maintenir la paix

Nos activités

1. Nous **formons** nos membres, d'autres organisations, ainsi que toute personne intéressée, aux idées fédéralistes.
2. Nous organisons des **temps de débat** pour nos adhérents et pour le grand public : universités de printemps, apéros-débats, conférences, webinaires
3. Nous organisons et participons à des séminaires et **rencontres transnationales**
4. Nous animons un **Conseil scientifique** avec lequel nous publions régulièrement des **tribunes** dans la presse
5. Nous mobilisons un **réseau d'élus.e.s** et assurons au niveau européen le secrétariat du **Groupe Spinelli**
6. Nous sommes en **campagne permanente, pour défendre la démocratie** et permettre la création d'une Europe fédérale, d'une République fédérale française et d'un monde gouverné par le droit.

Suivez-nous



www.uef.fr



UEF.France



@UEF_France



@uef_france



Union des Fédéralistes
Européens - France

Guide de lecture du plaidoyer



Certaines propositions peuvent être réalisées à **court terme**, en l'espace d'un mandat et/ou avec une large autonomie de décision du Président ou de la Présidente et de l'Assemblée nationale.



D'autres propositions portent plutôt sur le **moyen terme** soit parce qu'elles sont plus longues à mettre en œuvre, soit parce qu'elles nécessitent la construction d'un consensus au-delà des seuls pouvoirs exécutifs et législatifs français.

De la commune au monde, Construire la paix, Rénover la démocratie

2027 s'annonce comme une année critique pour la démocratie et l'État de droit, en France mais aussi plus largement en Europe et dans le monde. Le premier quart du XXIème siècle a été marqué par la résurgence du nationalisme, la remise en cause du droit international, une défiance croissante envers la politique, les médias et la justice ainsi que par la crispation du débat public.

L'année 2027 marquera un tournant pour notre continent, en raison des très nombreux scrutins nationaux qui s'y tiendront : présidentielle et législatives en France, législatives en Estonie, en Finlande, en Grèce, en Italie, en Pologne, en Slovaquie, notamment. Au total, **près d'un tiers des États membres de l'Union connaîtront une possible alternance**. Cela représente plus d'un tiers des voix au Conseil de l'Union, l'une des principales institutions européennes décisionnaires.

L'année 2027 sera donc un moment de vérité pour notre continent. Si les partis démocratiques remportent ces élections, l'Union européenne pourra décider de se doter enfin d'institutions démocratiques et efficaces, d'une défense et d'une diplomatie européennes crédibles, de mécanismes robustes de protection de l'État de droit et de politiques communes véritablement fédérales. A l'inverse, une Union vulnérable pourrait entamer un déclin annoncé, être déconstruite par de futures et futurs responsables politiques nationaux illibéraux, et subir encore davantage les pressions de la Russie, des États-Unis et de la Chine. Au même moment, neuf États et des dizaines de millions de citoyens aspirent à rejoindre l'Union, à y être accueillis au terme d'un processus exigeant, fondé sur le respect des critères d'adhésion, à commencer par la démocratie et l'État de droit, et à poursuivre ainsi l'unification du continent. **C'est donc un choix européen clair, entre la fédéralisation ou la destruction de l'Union européenne, que nous attendons** de la prochaine Présidente ou du prochain Président de la République française, alors que l'Europe est quasiment absente de la campagne politique, des médias et des débats.

Nous constatons également l'essoufflement du modèle d'une République française centralisée, malgré de timides efforts de décentralisation. Nous plaillons pour une **réforme de la République vers un modèle fédéral**, qui prendrait en compte les demandes d'autonomie locale ou régionale, le besoin de rétablir la confiance des citoyennes et des citoyens dans leurs institutions et de retisser les liens avec leurs représentants, et explorerait la possibilité de différencier l'étendue des compétences d'une collectivité territoriale à l'autre.

En France, les défis sont nombreux pour les candidates et candidats à la présidence de la République, ainsi que pour toutes les formations politiques préparant les élections législatives : situation sociale et économique, dérèglement climatique et dépassement des limites planétaires, politiques migratoires, lutte contre la désinformation, menaces impérialistes et ingérences étrangères, le tout dans un contexte budgétaire et géopolitique incertain. Nous sommes convaincus qu'une Europe fédérale, alternative souvent ignorée lors des scrutins nationaux, est plus que jamais nécessaire.

La section française de l'Union des Fédéralistes européens soumet aux candidates et candidats le présent plaidoyer, axé autour de six perspectives phares.

Nous appelons les équipes de campagne à s'emparer de ces enjeux.

Quel que soit le résultat des scrutins, l'UEF, convaincue que **le fédéralisme est la seule garantie d'une défense contre l'arbitraire et d'une société apaisée, fondée sur le droit**, continuera à faire entendre sa voix en faveur d'une transformation radicale de la France et de l'Europe.

Sommaire

1. Vers une Fédération européenne
2. Vers une Europe et un monde en paix, gouvernés par le droit
3. Vers une démocratie renouvelée
4. Vers un renforcement de la participation citoyenne
5. Vers des garanties solides de l'État de droit et des droits humains
6. Vers une prospérité répondant aux besoins sociaux de base et respectant les limites planétaires



Axe 1: Vers une Fédération européenne

Les populations européennes comprennent les avantages et la nécessité d'une unité continentale. Les récents Eurobaromètres montrent qu'**une majorité écrasante de la population française est favorable à davantage d'unité européenne**, notamment via un renforcement des pouvoirs du Parlement européen. Jusqu'à 58 % des Français se déclarent favorables à la création d'une Fédération européenne.

Seule une Europe fédérale, dotée de compétences adéquates, de ressources suffisantes et d'institutions démocratiques peut agir pour l'intérêt général et répondre efficacement aux enjeux actuels. De nombreuses revendications fédéralistes ont émergé dans le débat public ces dernières années, notamment lors de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Alourdies par le droit de veto des États et la limitation de leurs compétences, les institutions européennes sont aujourd'hui inadéquates aux crises que traverse l'Europe. Il est désormais **impératif de les réformer sur une base démocratique et fédérale** et de clarifier la répartition des compétences entre niveau européen et niveau national, **notamment dans l'optique d'accueillir de nouveaux membres.**

Axe 1 : Vers la Fédération européenne

Nous appelons les candidats et les candidates à considérer les scénarii suivants et à ouvrir le débat démocratique autour de ces options.

Scénario 1 : Réformer les traités actuels

A la suite de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, le Parlement européen a adopté un projet de réforme des traités européens* pour donner suite aux propositions issues des consultations avec les citoyens et les citoyennes. Cette résolution est restée lettre morte face aux blocages constants des gouvernements nationaux représentés au sein du Conseil.

La réforme des traités a été la méthode usuelle d'évolution de l'Union depuis 1950. S'il souhaite poursuivre avec cette méthode, le pouvoir exécutif qui sera élu au printemps 2027 en France devrait :



A court-terme, **constituer une force de proposition réformatrice au sein du Conseil européen afin de contourner les réticences des États membres** et plaider pour une refonte des traités européens : porter une proposition capable d'obtenir l'unanimité ou utiliser une clause permettant de la contourner, comme une clause passerelle.



A moyen-terme, **porter ou co-construire au Conseil une méthode démocratique de réforme** : convocation d'une convention citoyenne, élection d'une assemblée constituante, référendum paneuropéen, notamment.



S'engager : Signer la pétition de l'UEF Europe au Conseil européen pour réformer les traités

Scénario 2 : Un « traité de réunification européenne », la méthode constituante

Aujourd'hui, l'accueil de nouveaux États membres s'effectue par le biais de périodes de négociation d'adhésion très longues qui ont occasionné, dans plusieurs pays d'Europe centrale et orientale, un backlash nationaliste et illibéral. Nous avons, symboliquement, raté la promesse de réunification du continent offerte par la chute du mur de 1989.

Sortir de cet écueil peut passer par la préparation d'un traité de réunification européenne, afin de refonder les institutions sur une base démocratique et fédérale.

S'il souhaite mettre en oeuvre ce scénario, le pouvoir exécutif qui sera élu au printemps 2027 en France devra :



À court terme, **établir une concertation paneuropéenne**, associant l'ensemble des États démocratiques du continent européen qui le souhaitent, afin d'établir un **traité de réunification fédérale** et d'organiser un processus consultatif associant les citoyens pour le concevoir.



À moyen terme, garantir un **processus de ratification** permettant aux États démocratiques et volontaires de rejoindre la nouvelle entité fédérale sans être bloqués par le refus d'un ou de plusieurs autres États.

* Résolution 2022/2051 (INL), adoptée le 22 novembre 2023. Accessible sur le site du Parlement européen : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2023-0427_FR.html

Scénario 3 : À minima, renforcer les coopérations entre un noyau dur d'États

Le renforcement de l'efficacité et de la démocratie autour d'enjeux comme la diplomatie et la défense, est pressant. Dans l'histoire de l'Union, plusieurs avancées sont passées par la mise en commun de compétences entre un nombre limité d'États (comme avec l'espace Schengen et la zone euro). Si les autres voies de refondation de la démocratie européenne ne débouchent pas sur des avancées concrètes rapidement, le pouvoir exécutif qui sera élu au printemps 2027 en France devra, *a minima* :



S'appuyer sur les dispositifs de coopération renforcée dans le cadre des traités existants, afin de créer un noyau dur capable d'avancer et de permettre son contrôle démocratique par le Parlement européen.

Accueillir de nouveaux États membres

Neuf États sont en négociations pour rejoindre l'Union européenne, pendant que les dirigeants britanniques envisagent d'y revenir. Le projet et la promesse de l'intégration européenne, engagés par la signature du traité de Rome en 1957 - dont on fêtera les 70 ans en 2027 - sont toujours bien réels pour des millions de citoyennes et de citoyens qui aspirent à devenir Européens.

Néanmoins, **le fonctionnement de l'Union européenne actuel est incapable d'accueillir ces nouveaux États membres**. Le fédéralisme permet de maintenir son efficacité, à 27 ou à 33.

Le pouvoir exécutif qui sera élu au printemps 2027 en France devra, *a minima* :



À court terme, **renoncer à l'usage du droit de veto sur l'ouverture et la clôture de chapitres de négociations** avec les États candidats à l'adhésion, et promouvoir son abandon par l'ensemble des États membres pour toutes les étapes intermédiaires de l'actuel processus d'élargissement.



Axe 2: Vers une Europe et un monde en paix, gouvernés par le droit

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, les fédéralistes ont contribué à **construire un État de droit international**. La mise en place de l'Organisation des Nations Unies et sa Charte, la création de la Cour internationale de Justice, puis celle de la Cour pénale internationale et d'autres juridictions, participent d'une vision où la paix dépasse la simple absence de conflit armé. Malgré ses faiblesses, l'ONU incarne le **principe selon lequel aucun État n'est au-dessus du droit**, tandis que la communauté internationale est chargée de le faire respecter.

Cet ordre mondial est aujourd'hui remis en cause. L'architecture onusienne, intergouvernementale par nature, et un Conseil de Sécurité paralysé par la menace permanente du veto, ne sont plus efficaces ni considérés comme légitimes. Plusieurs de ses membres mènent une offensive contre le multilatéralisme, la démocratie, le droit international et la justice internationale – **autant d'institutions et de principes que la France a la responsabilité de défendre**.

Il revient également à l'Europe de les protéger, en se donnant notamment les capacités diplomatiques et de défense pour y parvenir.

Axe 2 : Vers une Europe et un monde en paix, gouvernés par le droit

Dans ce cadre, nous appelons les candidates et candidats à la présidence de la République, ainsi que les formations politiques préparant les élections législatives, à s'approprier les propositions suivantes.

Une diplomatie et une défense européennes



Conférer à l'Union une voix unique et continentale dans le monde, en évitant toute initiative non-concertée avec les autres États membres et la Commission européenne, en s'abstenant de tout veto au Conseil lors des décisions relatives à la politique étrangère et de sécurité commune.



Porter la construction d'une authentique politique étrangère européenne en érigeant la défense et la diplomatie au rang de compétences européennes, incarnées par une ou un responsable politique identifié, et en généralisant le vote à la majorité qualifiée au Conseil au lieu de l'unanimité.



Devenir une force motrice pour faire de la défense une compétence européenne passant par des votes à la majorité qualifiée et un pouvoir exécutif responsable devant le Parlement.



Faire de la défense européenne un moteur de la paix sur le continent en établissant un pilier européen de l'OTAN, doté d'une chaîne de commandement européenne et en développant la coopération en matière de renseignement, de cyber-défense et de sécurité spatiale.



Proposer la mise en place d'un système européen de défense incluant une armée commune et une stratégie européenne de défense guidant les commandes à l'industrie, sous le contrôle démocratique du Parlement européen et du Conseil.



Mettre en place une force de dissuasion nucléaire européenne, dans le respect du contrôle parlementaire, des engagements internationaux de désarmement et d'un partage équitable des responsabilités financières, dans le cadre de l'établissement d'une Europe fédérale efficace et démocratique, dotée de compétences en matière de défense et de diplomatie et d'institutions libérées du veto national.

Une organisation démocratique mondiale vivifiée



Défendre une position européenne à l'ONU en communiquant les positions prises par la France au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU aux institutions européennes et aux autres 26 États membres, idéalement en les coproduisant avec eux lorsque la temporalité le permet.



Soutenir l'idée d'un siège unique de l'Union européenne à l'ONU, par exemple en utilisant le siège français au Conseil de Sécurité pour l'Union, dans le cadre de l'établissement d'une Europe fédérale efficace et démocratique, dotée de compétences en matière de défense et de diplomatie ainsi que d'institutions libérées du veto national.



Revitaliser le multilatéralisme en continuant à construire des alliances autour d'intérêts conjoints, comme c'est actuellement le cas sur la sortie des fossiles avec la conférence internationale sur la sortie des énergies fossiles réunie en avril 2026 à Santa Maria en Colombie.

Construire un réseau mondial de démocraties attachées à la défense de l'État de droit et des droits humains.



Promouvoir la création d'une organisation mondiale véritablement démocratique et efficace pour protéger les peuples et garantir la paix et le droit internationaux grâce à une refonte de l'ONU, en commençant par l'établissement d'une Assemblée parlementaire des Nations Unies.



S'engager : indiquez votre soutien à la [campagne pour une assemblée parlementaire des Nations Unies](#)



Garantir l'effectivité du droit international en exécutant systématiquement les mandats d'arrêt de la **Cour pénale internationale**, en respectant les décisions contraignantes des juridictions internationales, notamment celles de la Cour internationale de Justice, et en protégeant leurs juges et leur personnel.



S'engager à soutenir, à l'ONU comme dans les autres organisations et rendez-vous internationaux (Unesco, OSCE, G20, G7, Davos), **une gouvernance globale, démocratique et transparente**, fondée sur le multilatéralisme et le droit international, des biens publics mondiaux : écosystème planétaire, biodiversité, qualité de l'air, océans, espace, santé mondiale notamment.



Accepter, à nouveau, pour la France, la juridiction obligatoire de la Cour internationale de Justice.



Axe 3: Vers une démocratie rénovée de la commune au monde

La fatigue démocratique et la défiance envers les responsables politiques sont aujourd'hui perceptibles en France, en Europe et dans le monde. Le sentiment que les institutions ne parviennent plus à décider, ni à répondre de façon efficace aux attentes de la population, alimente l'abstention et le vote contestataire.

Dans ce contexte, il est essentiel d'adopter des mesures **permettant aux citoyens et aux citoyennes de retrouver toute leur place dans l'espace politique** – français comme européen – et de reprendre confiance dans les modalités démocratiques d'organisation collective.

S'atteler sérieusement à la rénovation de la démocratie est le seul moyen de **nous préserver de dérives illibérales ou autoritaires.**

Axe 3: Vers une démocratie renouvelée, de la commune au monde

Dans ce cadre, nous appelons les candidates et candidats à la présidence de la République, ainsi que les formations politiques préparant les élections législatives, à s'approprier les propositions suivantes.

Une démocratie européenne renforcée



Établir des élections réellement paneuropéennes en promouvant la mise en place de listes transnationales pour les élections européennes. Ce mécanisme sera mis en place conformément à la résolution du Parlement européen de 2023, actuellement bloquée par le Conseil, en vue des élections de 2029. Proposer la tenue de ces dernières le même jour dans toute l'Union.



Renforcer le contrôle démocratique sur l'action européenne du gouvernement en organisant des débats avec l'Assemblée nationale et le Sénat sur l'élaboration des positions françaises en amont des réunions du Conseil de l'Union ou du Conseil européen.



Garantir la lisibilité et la politisation des élections européennes en respectant le choix des têtes de listes européennes pour la présidence de la Commission européenne (Spitzenkandidaten).



Doter l'Union européenne d'un pouvoir exécutif effectif, la Commission européenne, en acceptant que ce gouvernement ne soit pas nécessairement composé d'un commissaire par État membre.



Renforcer l'efficacité de l'action européenne en mettant fin à l'unanimité au Conseil européen et au Conseil des ministres notamment en matière de fiscalité, de politique étrangère et de sécurité commune et de défense.

Une République fédérale française



Renforcer la gouvernabilité du pays par la formation de coalitions en adoptant le principe d'un scrutin proportionnel lors des élections législatives, par exemple sur le modèle de la proposition de loi transpartisane de 2026.



Lancer le chantier d'une République fédérale française à travers la mise en place de travaux parlementaires et citoyens.



Conférer une pleine autonomie aux collectivités, en application du principe de subsidiarité, assortie d'une répartition claire des compétences.



Doter les collectivités territoriales de l'autonomie fiscale nécessaire à l'exercice de leurs compétences et en établissant un mécanisme de péréquation.



Acter un principe de différenciation dans la mise en œuvre des politiques publiques, afin de les adapter aux territoires dans le respect du principe d'équité.



Adopter les principes du fédéralisme différencié, en s'inspirant par exemple du modèle espagnol.



Garantir aux habitants des communes de moins de 1000 habitants le choix de leur élus locaux, par exemple en reconnaissant le vote blanc et en exigeant l'obtention de la majorité des suffrages exprimés pour être élu.



Axe 4: Vers un renforcement de la participation citoyenne

Les citoyens et citoyennes sont les mieux à même de construire des réponses aux problématiques qu'ils rencontrent et ce de manière adaptée à leur réalité territoriale.

La **reconnaissance de l'autonomie de chacun** et de celle des **corps intermédiaires** est un principe-clé d'une organisation fédérale qui permet de redonner du pouvoir aux personnes et de **lutter contre la crise démocratique**.

Axe 4 : Vers un renforcement de la participation citoyenne

Dans ce cadre, nous appelons les candidates et candidats à la présidence de la République, ainsi que les formations politiques préparant les élections législatives, à s'approprier les propositions suivantes.

Une citoyenneté de résidence



Assurer une citoyenneté européenne complète pour les Européennes et Européens résidant en France, en étendant le droit de vote, de pétition, d'éligibilité des citoyens européens à tous les scrutins.



Assurer la représentation des habitantes et des habitants en établissant le principe de la citoyenneté de résidence incluant le droit de vote et d'éligibilité, selon des modalités à définir par la loi, pour les personnes n'ayant pas la nationalité française.

Une autonomie locale pour la diversité et la participation citoyenne



Restaurer l'autonomie locale et l'implication citoyenne en permettant aux collectivités et aux citoyens de déterminer les limites administratives des régions et de leurs départements/pays/provinces, conformément à la Charte européenne de l'autonomie locale.



Faire ratifier et mettre en œuvre la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe. Établir des politiques favorisant la transmission et la promotion des langues et cultures régionales.



Renforcer la démocratie locale pour soutenir la participation citoyenne en sortant du système de prime majoritaire dans les assemblées municipales, départementales et régionales.

Sur les questions liées à la participation des jeunes, nous encourageons la consultation du [plaidoyer des Jeunes Européens – France](#).



Axe 5: Vers des garanties solides de l'État de droit et des droits humains

Le fédéralisme est avant tout un **projet de paix durable construit à travers une communauté de droit**, fondée sur des lois et des valeurs communes. C'est tout le sens d'un projet fédéral que de **protéger et étendre les droits et libertés fondamentaux**.

Pour être protégés, l'État de droit et les droits humains exigent des garanties juridictionnelles, des autorités indépendantes et des politiques européennes fondées sur le respect de la dignité humaine.

Axe 5 : Vers des garanties solides de l'État de droit et des droits humains

Dans ce cadre, nous appelons les candidates et candidats à la présidence de la République, ainsi que les formations politiques préparant les élections législatives, à s'approprier les propositions suivantes.

Des politiques d'asile et de migration cohérentes avec nos valeurs



Sortir de l'instrumentalisation des discours en matière de migrations en proposant de clarifier la répartition des compétences entre les États et l'Union européenne.



Garantir le respect des droits humains par les instances européennes et étatiques avec un contrôle parlementaire et juridictionnel, en garantissant notamment que Frontex respecte effectivement les droits fondamentaux.



Participer à la construction d'une diplomatie européenne cohérente, notamment avec les pays d'origine des personnes en migration, en lien avec nos engagements internationaux – prévention des conflits, respects des droits humains –, notamment dans nos partenariats économiques qui doivent systématiquement intégrer des exigences sur la démocratie et le respect des droits humains.



Construire une politique européenne de développement inscrite dans une approche globale des relations extérieures de l'UE, cohérente avec nos valeurs : démocratie, droits humains, solidarité, bâtissant des partenariats équitables de co-développement, fondés sur l'inclusion productive, la réciprocité économique et le partage des capacités technologiques.



Construire une politique européenne commune de l'asile respectant notre devoir de solidarité et d'accueil, conformément à nos engagements internationaux, notamment la Convention de Genève, et au respect des droits humains.



Continuer à étendre la protection des droits humains en proposant la création d'un statut de réfugié climatique au niveau européen, juridiquement contraignant, et en promouvoir l'adoption au sein de l'ONU.

Une Cour pour les droits de l'Homme



Contribuer à soutenir la protection des droits humains en défendant l'existence et la légitimité de la Cour européenne des droits de l'Homme, et en respectant ses décisions.

Expliquer que le niveau de garantie accordé à la démocratie et à l'Etat de droit conditionne le niveau de protection de nos libertés



Axe 6: Vers une prospérité répondant aux besoins sociaux de base et respectant les limites planétaires

Nous sommes conscients qu'il sera impossible d'assurer une démocratie locale, régionale, étatique, européenne et mondiale dans un monde où les personnes ne peuvent assurer leurs besoins vitaux.

Les défis environnementaux vont créer des conflits sur les ressources (eau, énergie, terres agricoles, minerais rares, etc.) et soulever des questions sur la gestion des communs. Face à cela, l'approche fédérale permet, d'une part, de créer les **conditions pour décider dans le cadre du droit**, et non de la force, les modalités de répartition des ressources, au niveau étatique, européen et mondial. Elle permet, d'autre part, de **créer des conditions de coopération horizontales pour construire de nouvelles solutions**, inventer de **nouveaux modes de gouvernance des biens communs**.

La capacité de **répondre ensemble à des défis qui dépassent les frontières** (le climat, les pollutions, mais aussi le numérique, l'IA, etc.), permet, grâce à l'approche fédérale, de **conjuguer effet d'échelle, efficacité et démocratie**.

Axe 6 : Vers une prospérité répondant aux besoins sociaux de base et respectant les limites planétaires

Dans ce cadre, nous appelons les candidates et candidats à la présidence de la République, ainsi que les formations politiques préparant les élections législatives, à s'approprier les propositions suivantes.

Des droits à l'échelle des enjeux



Promouvoir la reconnaissance du crime d'écocide, en droit européen et international.

Une politique économique et monétaire stratégique



Assurer la prospérité des Européens et des Européennes en conférant des ressources suffisantes au budget européen 2028-2034, et en allouant à l'UE de véritables ressources propres.



Établir une politique économique et monétaire fédérale, assise sur un budget européen autonome, portée par des Commissaires dont les orientations sont établies par le Parlement et le Conseil, co-législateurs.



Garantir l'autonomie stratégique et la résilience de l'Union en poursuivant son intégration économique (politiques économiques et de redistribution), commerciale (partenariats internationaux), technologique et juridique (ex. 28ème régime juridique pour les entreprises, innovation) et avec des initiatives de mise en commun et de péréquation renforçant la solidarité au sein de l'UE (par exemple sur l'énergie ou l'alimentation).



Investir dans les innovations numériques pour assurer l'existence de solutions sécurisées, respectant nos valeurs européennes, et assurant notre souveraineté



Développer des règles internationales sur le numérique et la lutte contre la cybercriminalité assurant la protection des citoyens et des citoyennes, des ONG, des institutions et des entreprises.

Une sécurité civile appuyée sur les habitantes et les habitants



Renforcer nos capacités de sécurité en promouvant la création d'une garde européenne, corps européen de volontaires engagés pour la sécurité civile ou militaire, sur une base locale.

Pour une approche plus spécifique des politiques communes de l'Union européenne, nous renvoyons vers le plaidoyer du Mouvement européen - France.



Ce plaidoyer se concentre sur les grandes revendications et propositions de l'UEF. Même fédérale, l'Europe sera confrontée à une multiplicité d'enjeux, de défis et de problématiques, touchant à un très large nombre de politiques et d'actions publiques. Il en est de même dans le cadre d'une réforme des institutions françaises.

L'UEF se tient à la disposition de toutes les équipes de campagne pour des échanges plus approfondis sur nos propositions et sur les enjeux évoqués dans ce plaidoyer, ainsi que sur les conditions, fondements et conséquences d'une approche fédérale.

Vos interlocuteurs et interlocutrices



Chloé Fabre

Présidente

presidence@uef.fr



Luc Landrot

Vice-Président |

République fédérale française

luc.landrot@uef.fr



Charles Nonne

Porte-Parole

charles.nonne@uef.fr



Françoise Diehlmann

Vice-Présidente |

Réseau d'élu.e.s

francoise.diehlmann@uef.fr



L'Union des fédéralistes européens (UEF) a été créée en 1946 par différents courants de la Résistance pour établir la paix et la prospérité en Europe, par la constitution d'une Europe fédérale. Ses 25 000 membres en Europe agissent pour une organisation fédérale du continent. La section française réfléchit également à une République fédérale française et aux moyens d'établir une démocratie mondiale. L'UEF a conduit la campagne menant à l'élection directe du Parlement européen par les citoyens en 1979 et à la mise en place de la Cour Pénale Internationale.